

OPERATION DE GESTION DE POPULATION D'ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

« Mise en œuvre de chiens de détection pour lutter contre
Iguana iguana »

CONTEXTE :

L'introduction accidentelle de l'iguane commun dans les Antilles françaises au XIXe siècle a déclenché une prolifération dévastatrice en Guadeloupe. Les conditions idéales ont favorisé leur expansion, menaçant la biodiversité locale. En réponse, l'arrêté ministériel de juillet 2020 interdit désormais l'iguane commun sur tout le territoire guadeloupéen pour préserver l'espèce menacée, *Iguana delicatissima*. Contrôler cette espèce invasive est crucial pour éviter des impacts économiques, sanitaires et écologiques.

DESCRIPTIF

Caractéristiques de l'espèce *Iguana iguana* :

- Reptile atteignant jusqu'à 2 mètres de long
- Queue 2 à 3 fois plus longue que le corps
- Crête dorsale du cou à la base de la queue avec des bandes sombres
- Présence d'un fanon sous les mâchoires, notable pour la communication.

Impacts de l'espèce *Iguana iguana*:

- Économiques : Dégâts aux infrastructures et perturbations.
- Sanitaires : Porteurs de Salmonella, risque de contamination.
- Écologiques : Surpâturage, menace critique pour l'iguane des Petites Antilles



Iguane commun ou Iguane rayé (Iguana iguana)

DOCUMENTATION

- Plan de lutte contre *Iguana iguana* aux Antilles françaises 2019 /2023
- Les éléments descriptifs de l'espèce sont issus du travail de synthèse réalisé par Brian C. Bock pour l'Iguane Specialist Group de l'UICN (Bock, 2014).

LE DOMAINE CANIN, FOURRIÈRE DE L'ALLIANCE

- Depuis 1998, le Domaine Canin se consacre à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre l'impact humain et animal sur l'environnement.
- En juillet 2023, l'adhésion au programme de l'Office Français de la Biodiversité nous confère la reconnaissance nationale en tant qu'« Entreprise Engagée pour la Nature ».
- Spécialisés en éducation canine et gestion de fourrière depuis plus de 20 ans, notre champ d'action s'étend depuis 2022 à la lutte contre les Espèces exotiques envahissantes.
- Nous avons mené une opération contre l'espèce *Iguana iguana* à Baie-Mahault, illustrant notre engagement concret pour la préservation de notre archipel.
- En ce qui concerne la fourrière, nous avons une expérience de 25 ans dans la gestion des animaux vivants et des cadavres d'animaux.
- Notre entreprise, opérant sur quatre territoires, maintient un chiffre d'affaires dépassant le million d'euros, respectant les obligations fiscales et sociales depuis plus de deux décennies, avec une rigueur attestée par des certifications Qualiopi et de Bureau Veritas.

SITE D'INTERVENTION

- Interventions axées sur les entreprises au Quai 9
- Inclus l'inspection de la barge de la Désirade en accord avec la DEAL
- Zone névralgique pour le transit de barges, potentiel vecteur de dispersion
- Préoccupation majeure : impact de l'espèce *Iguana iguana* sur l'écosystème de la Désirade.

OPERATION

Objectif :

L'initiative vise à détecter et neutraliser l'espèce *Iguana iguana* à tous les stades de développement, utilisant une équipe cynophile. La priorité est donnée au port de Jarry (Quai 9) à Baie-Mahault, en Guadeloupe, pour prévenir l'arrivée depuis la Guyane et empêcher le départ vers la Désirade, où subsiste la dernière population d'espèce *Iguana delicatissima*, aux côtés de l'île de Petite Terre.



Cartographie des autres zones d'interventions

CAPTURE IGUANE COMMUN

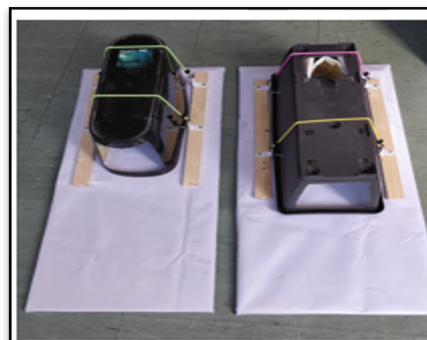
- **Matériel utilisé**
 - Lors des sessions de capture nocturne : utilisation de lampes torche (10 000 lumens)
 - Perches de 7 à 20 mètres
 - Collets
 - Épuisettes.
- **Intervention**
 - Planification par zone, couvrant une distance spécifique pour une intervention exhaustive.
 - Obtention des autorisations nécessaires des propriétaires ou locataires pour respecter les réglementations.
 - Sessions de capture nocturne à partir de 18h00, basées sur la luminosité et précédées d'un repérage préalable.
 - Vérification du matériel avant chaque opération,
 - Capture des iguanes repérés, souvent endormis sur les arbres, avec un focus sur l'efficacité et la sécurité.
 - Sessions de capture diurne débutant à 05h00, évaluation des possibilités de capture, priorité aux gants et aux épuisettes.
 - Adaptation des techniques en fonction de l'activité et du comportement des iguanes.
 - Rédaction de rapports détaillés conformément aux protocoles établis avec la Fourrière de l'Alliance.



- Photos des iguanes capturés pour identification et cartographie.
- Tableau détaillé selon directives DEAL : données biométriques, contextuelles, méthodes de capture.
- Contribution à la recherche et gestion des populations

▪ Mise à mort

- La mise à mort des iguanes est réalisée sous autorisation préfectorale et en stricte conformité avec le règlement ((CE) N° 1099/2009 du conseil du 24 septembre 2009 - Protection des animaux au moment de leur mise à mort).
- Utilisation d'une carabine 20 J pour la mise à mort des individus.
- Le pistolet d'abattage de type Matador est privilégié pour les spécimens de plus de 2,5 kg.
- Pas plus de 4h dans un sac individuel opaque entre la capture et la mise à mort

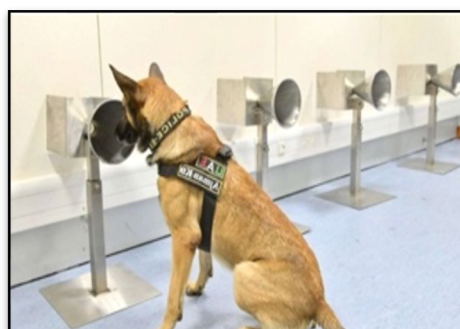


DETECTION DES ŒUFS

- Formation des équipes de cyntechiciens et entraînement des chiens en mars.
- Utilisation d'une bibliothèque olfactive pour former les chiens sur les odeurs d'œufs d'iguane.
- Obtention des autorisations nécessaires avant toute opération et vérification du matériel.
- Évaluation de la zone d'intervention pour comprendre l'environnement.
- Utilisation des chiens pour détecter les nids d'œufs d'iguane avec leur sens de l'odorat.
- Détection non invasive et respectueuse de l'environnement pour lutter contre la prolifération.
- Confirmation de la présence de nids, suivi du creusage et de l'extraction des œufs.
- Minimisation des perturbations environnementales tout en gérant les populations indésirables.
- Transport des œufs à la Fourrière de l'Alliance pour destruction et stockage en congélateur.
- Cumul de 40 kg de sous-produits animaux avant remise au service public d'équarrissage.
- Vérification et contrôle par les équipes cynotechniciennes pour éviter les disséminations de nids.
- Interventions similaires en cas de besoin (collecte, destruction du nid, évacuation des œufs selon les filières autorisées).



Nid d'œufs d'IC détecté à l'aide des capacités olfactives du chien.



Entraînement avec les cônes d'olfaction

RESULTATS TECHNIQUES

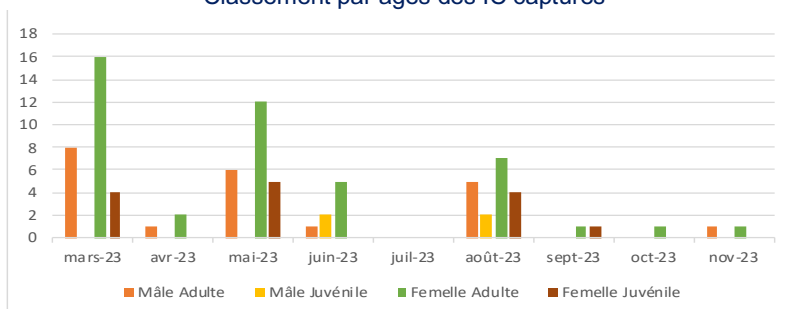
- 37 interventions de capture, 115 iguanes communs capturés.
- 69 interventions de recherche d'œufs
- 1169 œufs neutralisés. Opérations, menées en journée avec des chiens spécialement formés, qui se sont concentrées principalement dans une zone du quai 9, « La Sablière » où le creusage du sol favorise la nidification de ces reptiles.
- 67 contrôles de la barge effectués



Récolte d'œufs d'IC, La sablière de Guadeloupe.

- Le graphique de décembre 2022 à novembre 2023 révèle des pics de captures chez les femelles adultes en mars et mai, ainsi que chez les mâles adultes.
- Cette corrélation suggère une période de ponte cruciale pour le reptile, *Iguana iguana*.
- Les mois de mars et mai sont clés pour surveiller les activités reproductives.
- En résumé, le graphique souligne des variations saisonnières significatives liées au cycle de reproduction de l'espèce.

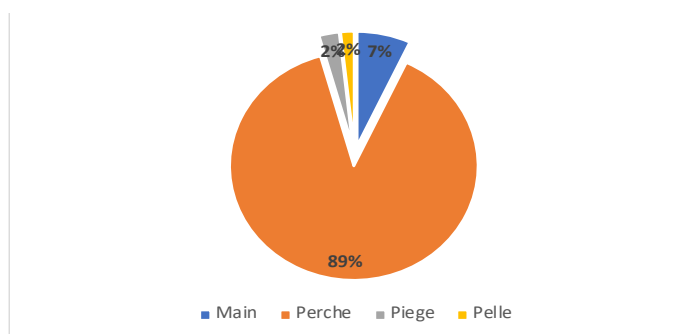
Classement par âges des IC capturés



(Iguane commun, femelle avec ses œufs)

- Méthode de capture efficace : utilisation de la perche avec un taux de capture de 89% sur supports élevés, les arbres.
- Plus de 80 individus capturés pendant le sommeil, 20 en repos.
- Moins de succès avec les captures en fuite ou en déplacement, soulignant l'accessibilité accrue des iguanes communs endormis.

Techniques de capture



Capture nocturne à l'aide d'une perche

BILAN FINANCIER

- Subvention versée par le Ministère de la transition écologique (via DEAL de Guadeloupe : 100 000,00 €).
- Nous avons également reçu une participation du Grand Port Maritime de Guadeloupe à hauteur de 20 000,00 €
- Auto financement du Domaine Canin de 80 000,00 €

Synthèse des coûts de l'opération	
Salaires	66 748,11 €
Formations de l'équipe cynophile	56 182,53 €
Matériels	38 167,94 €
Pension Canine	18 980,00 €
Frais de déplacement	6 000,00 €
Coordination des opérations	46 906,88 €
Total	232 985,46 €

